

TOME 03

► RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

3.2.38 Valloire-sur-Cisse

- Élaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modification simplifiée n°1 approuvée le 8/10/2024

Le Président,
Christophe DEGRUELLE



www.agglopolys.fr

PLUI
Commune
RÈGLEMENT
3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Valloire-sur-Cisse Nord 1/4

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil communautaire
en date du 29 novembre 2022

Le Président,
Christophe DEGRUELLE

Plan 1/ 5000ème

Découpage du territoire par zones.

Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"

- Uv1 : secteur "Coeur de village"
- Uv2 : secteur "Village en peigne"
- Uv3 : secteur "Village resserré"

Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"

- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
- Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
- Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"

- Uj1 : secteur "Jardins resserrés"
- Uj2 : secteur "Jardins aérés"
- Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
- Uj3* : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)

- Up1 : secteur "Mazières"
- Up2 : secteur "Bois Jardins"
- Up3 : secteur "Aupébin"
- Up4-1 : secteur "Gare"
- Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
- Up5 : secteur "Coutures"
- Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Équipement"

- Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"

- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
- UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
- UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone UC : zone urbaine "Commerciale"

- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
- UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"

- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
- Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser

- 1AUJv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"
- 1AUJ : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"
- 1AUJ : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
- 1AUJA1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
- 1AUJA2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
- 1AUJC : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
- 2AUJ : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
- 2AUJA : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Zone A : zones agricoles

- A : zone agricole
- Ap : zone agricole paysagère
- Aar : secteur d'activités économiques isolées
- Abz : secteur d'activités générant des nuisances sonores
- Aca : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modélisme
- At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
- An : secteur de carrière

Zone N : zones naturelles

- N : zone naturelle et forestière
- Nir : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
- Nic : secteur couvrant les corridors écologiques
- Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
- Nca : secteur de camping existant
- Nce : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Nch : secteur de parcs, jardins et odeurs vieilles
- Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
- Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
- Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
- Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
- Nl : secteur couvrant les zones de loisirs
- Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
- Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
- Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
- Nn : secteur de carrière
- Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
- Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

- Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
- Périmètre de mixité fonctionnelle
- Secteur de diversité sociale
- Bonus de constructibilité
- Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- OAP en optimisation foncière
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJv
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJ
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJ
- OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
- OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination

- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.0 et 3.1.0.)
- Bâtiments répertoriés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
- Séquences urbaines de Bois (Mv, Us, Lg, If, Ev-b20)
- Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
- Espaces Boisés Classés
- Fonds de jardins à constructibilité limitée
- Mares et sources
- Autres remarquables

Charpente paysagère à préserver ou à créer

- Mur en pierres
- Venelle
- Alignement d'arbres
- Hale
- Fossé, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver

- Parcs et jardins d'ornements privés
- Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

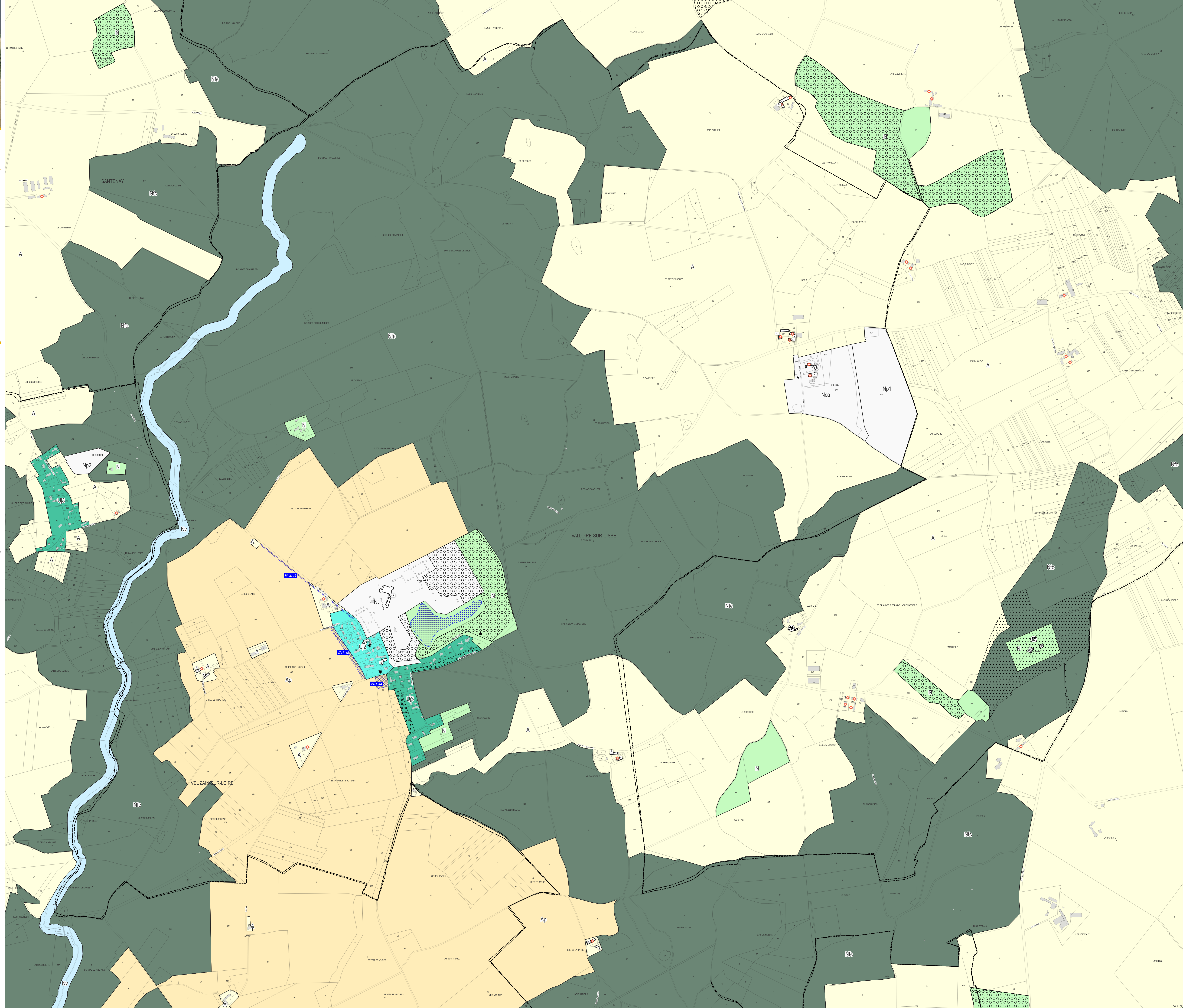
Conditions particulières relatives à la prévention des risques

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

- Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)

- Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)





RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Valloire-sur-Cisse Est 3-4

- Elaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 08/10/2024

Le Président,
Christophe DESJUELLE

Plan 1/1 5000ème

Découpage du territoire par zones.

Zone Uv : zone urbaine "Espiril village"

- Uv1 : secteur "Cœur de village"
- Uv2 : secteur "Village en peigne"
- Uv3 : secteur "Village resserré"

Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"

- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
- Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
- Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"

- Uj1 : secteur "Jardins resserrés"
- Uj2 : secteur "Jardins aérés"
- Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
- Uj3* : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)

- Up1 : secteur "Mézères"
- Up2 : secteur "Bois Jardins"
- Up3 : secteur "Aupébin"
- Up4-1 : secteur "Gare"
- Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
- Up5 : secteur "Coutures"
- Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Equipement"

- Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"

- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
- UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
- UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone UC : zone urbaine "Commerciale"

- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
- UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"

- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
- Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser

- 1AUv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Espiril village"
- 1AUi : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"
- 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
- 1AUj1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
- 1AUj2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
- 1AUj3 : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
- 2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
- 2AUa : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Zone A : zones agricoles

- A : zone agricole
- Ap : zone agricole paysagère
- Aar : secteur d'activités économiques isolées
- Abr : secteur d'activités générant des nuisances sonores
- Ace : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modélisme
- At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
- Avi : secteur de carrière

Zone N : zones naturelles

- N : zone naturelle et forestière
- Nfr : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
- Nic : secteur couvrant les corridors écologiques
- Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
- Nca : secteur de camping existant
- Nce : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux visités
- Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
- Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
- Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
- Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
- Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
- Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
- Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
- Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
- Nr : secteur de carrière
- Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
- Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

- Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
- Perimètre de mixité fonctionnelle
- Secteur de diversité sociale
- Bonus de constructibilité
- Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- OAP en optimisation foncière
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUv
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUi
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
- OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination

- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.0 et 3.1.1.0)
- Bâtiments répertoriés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.1.1.5)
- Séquences urbaines de Blois (Mv, Uv, Uj, Ue, Ev-b20)
- Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
- Espaces Boisés Classés
- Fonds de jardins à constructibilité limitée
- Mares et sources
- Arbres remarquables

Charpente paysagère à préserver ou à créer

- Mur en pierres
- Vallée
- Alignement d'arbres
- Hale
- Fossé, noue, ou talus

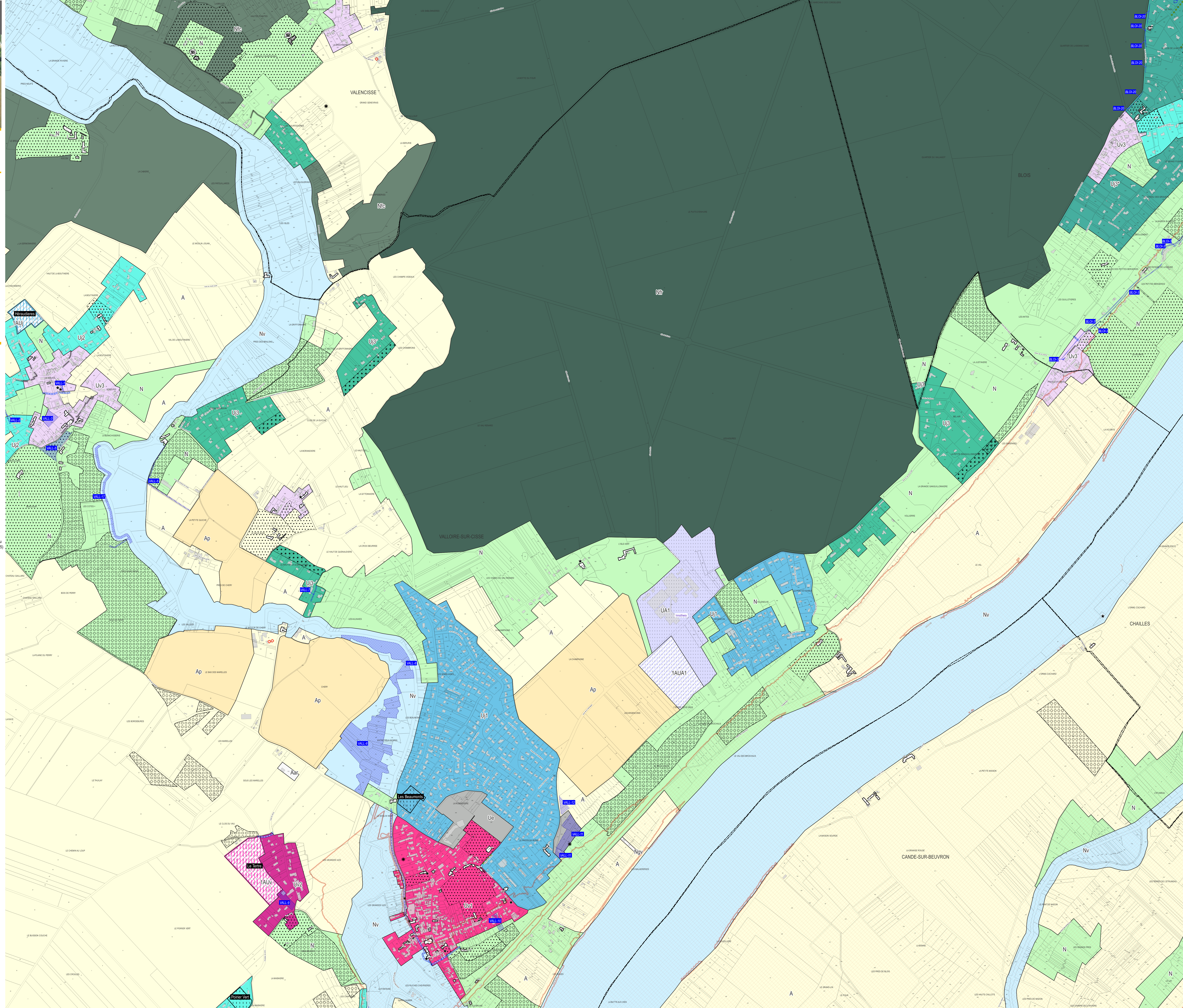
Parcs et vergers à préserver

- Parcs et jardins d'ornements privés
- Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

Conditions particulières relatives à la prévention des risques

- Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) en vigueur ou périmètre de révision
- Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

- Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)
- Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)





RÈGLEMENT

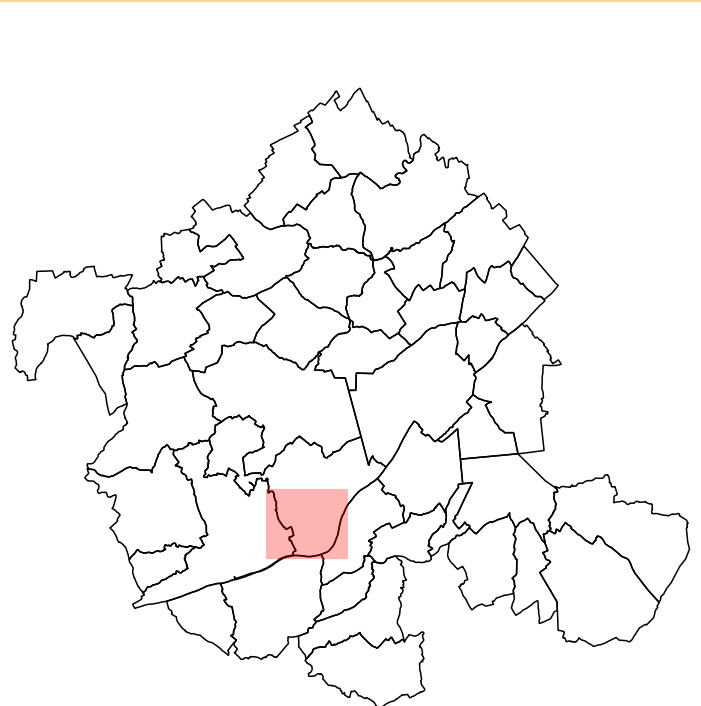
3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Valloire-sur-Cisse Sud 4-4

- Elaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 08/10/2024

Le Président,
Christophe DESJARDIÈRE

Plan 1/1 5000ème



Découpage du territoire par zones.

Zone Uv : zone urbaine "Espiril village"

- Uv1 : secteur "Cœur de village"
- Uv2 : secteur "Village en peigne"
- Uv3 : secteur "Village resserré"

Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"

- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
- Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
- Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"

- Uj1 : secteur "Jardins resserrés"
- Uj2 : secteur "Jardins aérés"
- Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
- Uj3* : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)

- Up1 : secteur "Mézères"
- Up2 : secteur "Bois Jardins"
- Up3 : secteur "Aupébin"
- Up4-1 : secteur "Gare"
- Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
- Up5 : secteur "Coutures"
- Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Équipement"

- Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"

- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
- UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
- UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone UC : zone urbaine "Commerciale"

- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
- UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"

- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
- Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser

- 1AUv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Espiril village"
- 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"
- 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
- 1AUj1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
- 1AUj2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
- 1AUj3 : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
- 2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
- 2AUj : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Zone A : zones agricoles

- A : zone agricole
- Ap : zone agricole paysagère
- Aar : secteur d'activités économiques isolées
- Abi : secteur d'activités générant des nuisances sonores
- Ace : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modélisme
- At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
- Avi : secteur de carrière

Zone N : zones naturelles

- N : zone naturelle et forestière
- Nfr : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
- Nic : secteur couvrant les corridors écologiques
- Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
- Nca : secteur de camping existant
- Nce : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux visités
- Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
- Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
- Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
- Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
- Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
- Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
- Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
- Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
- Nn1 : secteur de carrière
- Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
- Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

- Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
- Perimètre de mixité fonctionnelle
- Secteur de diversité sociale
- Bonus de constructibilité
- Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- OAP en optimisation foncière
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUv
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
- OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination

- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.0.0 à 3.1.0)
- Bâtiments répertoriés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
- Séquences urbaines de Blois (Mv, Uv, Uj, Ue, Ev-b20)
- Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
- Espaces Boisés Classés
- Fonds de jardins à constructibilité limitée
- Mares et sources
- Arbres remarquables

Charpente paysagère à préserver ou à créer

- Mur en pierres
- Variété
- Alignement d'arbres
- Hale
- Fosse, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver

- Parcs et jardins d'ornements privés
- Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

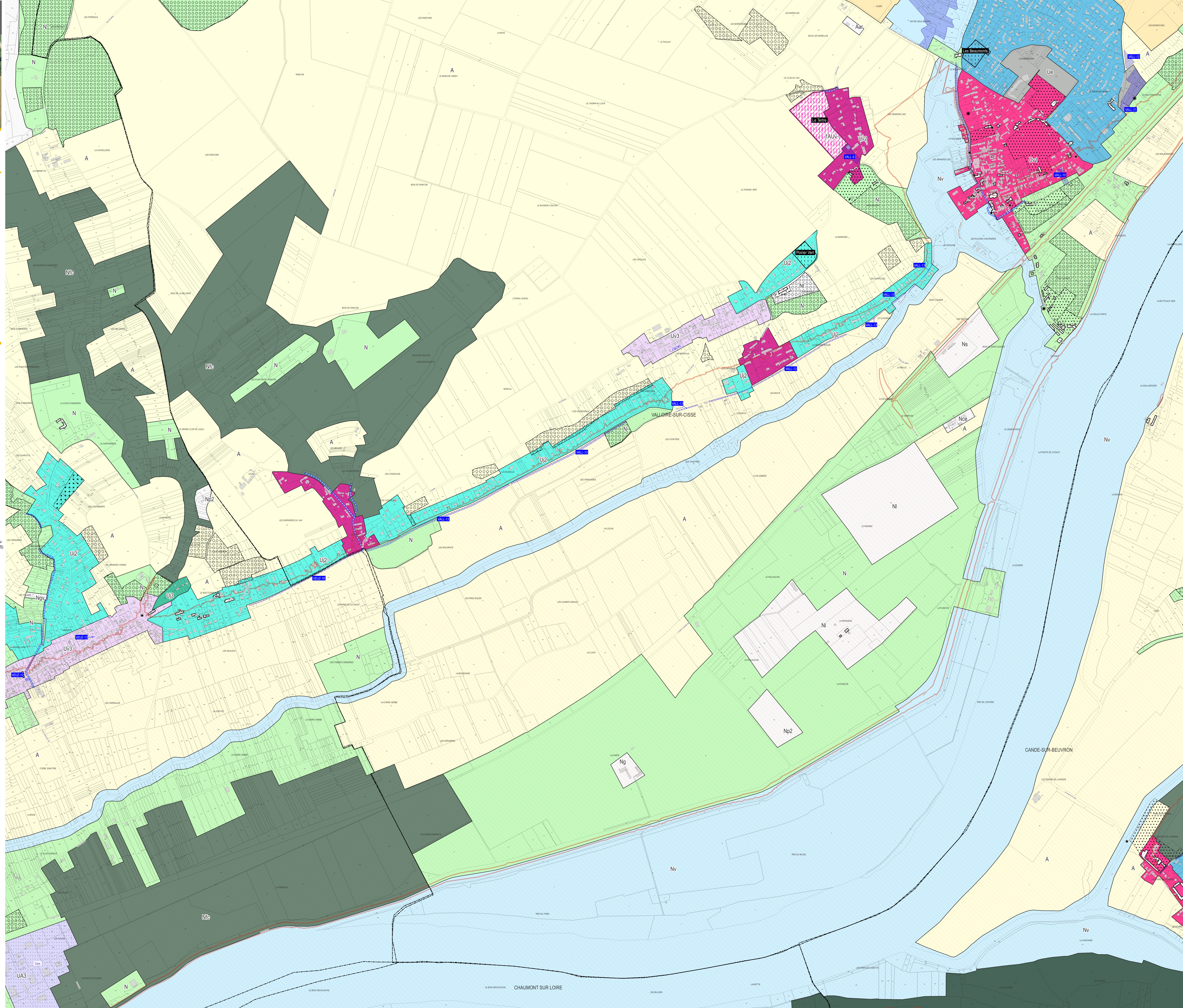
Conditions particulières relatives à la prévention des risques

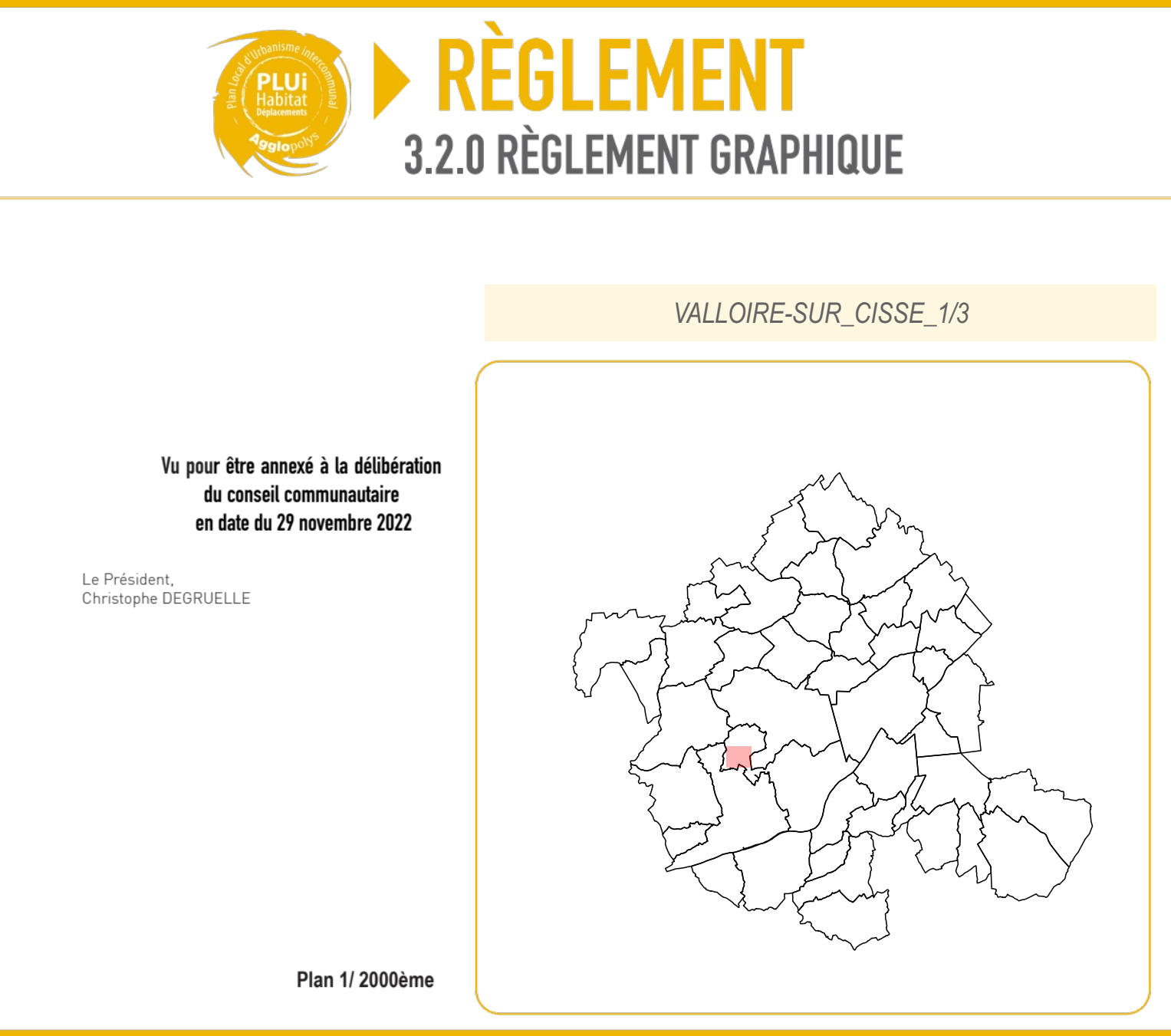
Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) en vigueur ou périmètre de révision

- Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)

- Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)





Découpage du territoire par zones.

Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"
Uv1 : secteur "Coeur de village"
Uv2 : secteur "Village en peigne"
Uv3 : secteur "Village rassemé"

Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"
Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"
Uj1 : secteur "Jardins rassemés"
Uj2 : secteur "Jardins aérés"
Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
Uj3' : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)
Up1 : secteur "Mazières"
Up2 : secteur "Bois Jardins"
Up3 : secteur "Aupébin"
Up4-1 : secteur "Gare"
Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
Up5 : secteur "Coutures"
Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Équipement"
Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"
UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone UC : zone urbaine "Commerciale"
UC1 : secteur "Grand parc commercial"
UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"
Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser

1AUJv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"
1AUJ : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"
1AUJ : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
1AUJ1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
1AUJ2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
1AUJ3 : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
2AUJa : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Zone A : zones agricoles

A : zone agricole
Ap : zone agricole paysagère
Aar : secteur d'activités économiques isolées
As : secteur d'activités générant des nuisances sonores
Aca : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modélisme
At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
An : secteur de carrière

Zone N : zones naturelles

N : zone naturelle et forestière
Nir : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
Nic : secteur couvrant les corridors écologiques
Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
Nca : secteur de camping existant
Nce : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
Nch : secteur de parcs, jardins et chalets vacanciers
Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
Ngy : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
Nn : secteur de carrière
Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
Périmètre de mixité fonctionnelle
Secteur de diversité sociale
Bonus de constructibilité
Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
OAP en optimisation foncière
OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJv
OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJ
OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJ
OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.0 et 3.1.0.)
Bâtiments répertoriés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
Séquences urbaines de Bois (Mv, Us, Lg, If, Ev-b20)
Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
Espaces Boisés Classés
Fonds de jardins à constructibilité limitée
Mares et sources
Autres remarquables

Charpente paysagère à préserver ou à créer

Mur en pierres
Venelle
Alignement d'arbres
Haie
Fosse, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver

Parcs et jardins d'ornements privés
Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

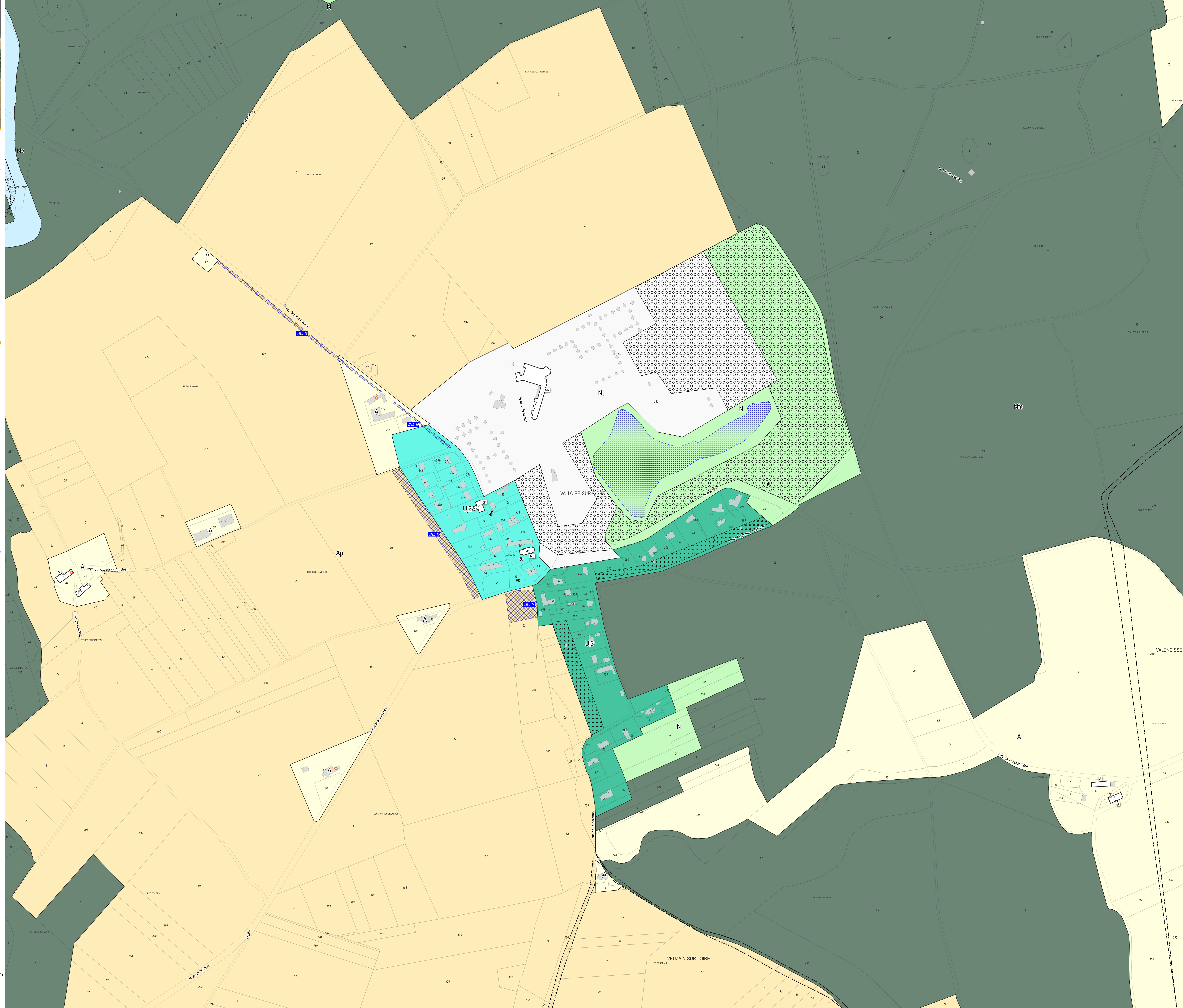
Conditions particulières relatives à la prévention des risques

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)

Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)



0 50 100 m



RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

VALLOIRE-SUR-CISSE 3-3

- Élaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 08/10/2024

Le Président,
Christophe DESJARDIS

Plan 1/ 2000ème

Découpage du territoire par zones.

Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"

- Uv1 : secteur "Cœur de village"
- Uv2 : secteur "Village en peigne"
- Uv3 : secteur "Village resserré"

Zone Ui : zone urbaine "Ville Intense"

- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
- Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
- Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"

- Uj1 : secteur "Jardins resserrés"
- Uj2 : secteur "Jardins aérés"
- Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
- Uj3* : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)

- Up1 : secteur "Mésières"
- Up2 : secteur "Bois Jardins"
- Up3 : secteur "Aupébin"
- Up4-1 : secteur "Cote"
- Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
- Up5 : secteur "Coulures"
- Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Équipement"

- Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone Ua : zone urbaine "Artisanale et industrielle"

- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
- UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
- UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone Uc : zone urbaine "Commerciale"

- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
- UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Zone Um : zone urbaine "Tertiaire et service"

- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
- Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser

- 1AUv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"
- 1AU : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville Intense"
- 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
- 1AUAI : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
- 1AUAI2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
- 1AUIC : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
- 2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
- 2AUa : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Zone A : zones agricoles

- A : zone agricole
- Ap : zone agricole paysagère
- Ab : secteur d'activités économiques isolées
- As : secteur d'activités générant des nuisances sonores
- Ac : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modélisme
- At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
- Ar : secteur de carrière

Zone N : zones naturelles

- N : zone naturelle et forestière
- Nr : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
- Nic : secteur couvrant les corridors écologiques
- Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
- Nca : secteur de camping existant
- Noe : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux visités
- Ns : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
- Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
- Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
- Ni : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
- Nl : secteur couvrant les zones de loisirs
- Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
- Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
- Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
- Nt : secteur de carrière
- Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
- Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

- Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
- Périmètre de mixité fonctionnelle
- Secteur de diversité sociale
- Bonus de constructibilité
- Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- OAP en optimisation foncière
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUv
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
- OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANNU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination

- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.0 et 3.1.0)
- Bâtiments répertoriés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
- Séquences urbaines de Blois (Mv, Us, Lq, It, Ev-b20)
- Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
- Espaces Boisés Classés
- Fonds de jardins à constructibilité limitée
- Mares et sources
- Autres remarquables

Charpente paysagère à préserver ou à créer

- Mur en pierres
- Venelle
- Alignement d'arbres
- Haie
- Fossé, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver

- Parcs et jardins d'ornements privés
- Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

Conditions particulières relatives à la prévention des risques

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) en vigueur ou périmètre de révision

- Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)

- Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)

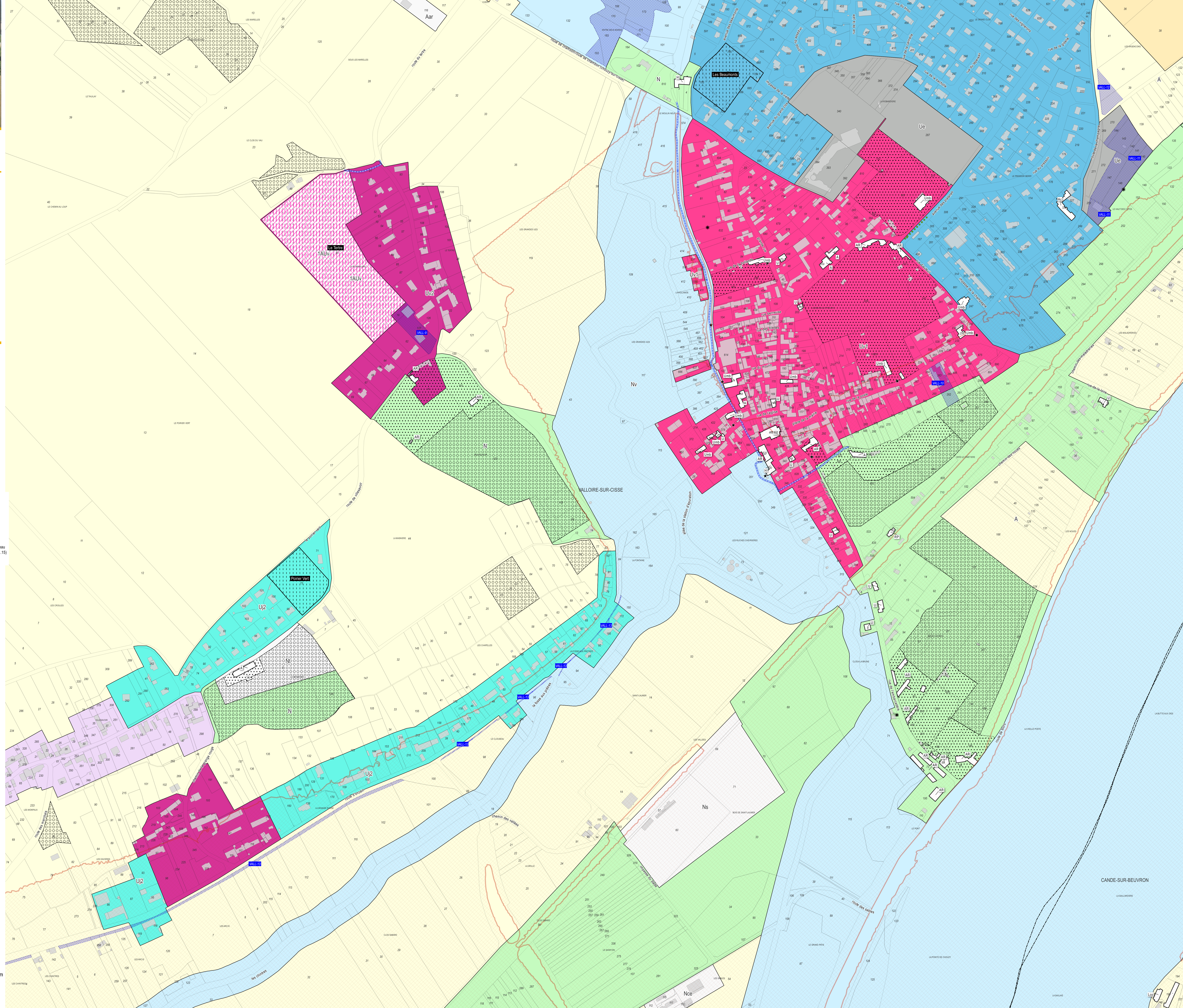


Tableau des emplacements réservés

(Figuré  sur le document graphique)

Commune	Objet	Précisions	Bénéficiaire	Numéro	Surface (m²)
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Acquisition terrain pour entretien	Commune	VALL-1	240
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création d'un sentier pedestre	Commune	VALL-2	416
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création d'un sentier pedestre	Commune	VALL-2	272
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Création d'un parc de jeux, aire de repos, espace vert	Commune	VALL-3	2329
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux ouvrages publics	Extension cimetiere	Commune	VALL-4	926
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voies et aménagements espaces publics	Commune	VALL-5	4859
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	VALL-6	1490
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement piéton	Commune	VALL-7	230
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Contournement de la Cisse	Commune	VALL-8	43282
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Contournement de la Cisse	Commune	VALL-8	15506
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Creation accès	Commune	VALL-9	2392
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Creation stationnement	Commune	VALL-10	1497
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux ouvrages publics	Création ateliers municipaux	Commune	VALL-11	6916
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux ouvrages publics	Création ateliers municipaux	Commune	VALL-11	952
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Création bassin de rétention des eaux	Agglopolys	VALL-12	1488
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux ouvrages publics	Création d'un parking	Commune	VALL-14	2393
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création liaison douce	Commune	VALL-15	3495
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création liaison douce	Commune	VALL-16	1536
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création liaison douce	Commune	VALL-16	443
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Cheminement piéton	Commune	VALL-17	5007
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	VALL-13	4345
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	VALL-13	3955
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	VALL-13	66
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	VALL-13	169
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	VALL-13	127
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	VALL-13	304
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	VALL-13	129
VALLOIRE SUR CISSE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	VALL-13	2639

Tableau des bâtiments patrimoniaux à protéger

Commune	Typologie reportée au règlement graphique (et au règlement écrit)	Famille des typologies <i>détaillée dans diagnostic du rapport de présentation</i>	Référence cadastrale
Valloire-sur-Cisse	RP	Républicaine	240 D0130
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - L'habitat rural	064AE0026
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - La longère	240 D0052,240 D0044
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - La longère	AI0002
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole -Annexe	240 E0158
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole -Annexe	064AB0039
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - L'habitat rural	240 E0157,240 E0147
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Maison de bourg hors Blois et faubourg à blois	064AB0042
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BC0801
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - L'habitat rural	BD0041
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - La longère	240 E0006
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Maison de bourg hors Blois et faubourg à blois	064AB0038
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole -Annexe	BS0002
Valloire-sur-Cisse	H	Hydraulique	064AC0051,064AC0050
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Villa Xxème siècle	BO0004
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Maison de bourg hors Blois et faubourg à blois	064AC0049
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - La longère	064AB0038,064AB0037
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - L'habitat rural	BS0002
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - La longère	064AE0301
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole -Annexe	240 E0007
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Maison de bourg hors Blois et faubourg à blois	BO0011
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Maison de bourg hors Blois et faubourg à blois	BO0007
Valloire-sur-Cisse	H	Hydraulique	BD0003,BD0004
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	240 D0280
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	240 A0022
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BD0247
Valloire-sur-Cisse	RE	Religieuse	240 D0141
Valloire-sur-Cisse	H	Hydraulique	064AC0012
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - La longère	064AE0138,064AE0137
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole -Annexe	BD0659
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BM0142
Valloire-sur-Cisse	H	Hydraulique	064AC0051
Valloire-sur-Cisse	RP	Républicaine	BD0601
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - L'habitat rural	064AE0071
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole -Annexe	064AD0077
Valloire-sur-Cisse	H	Hydraulique	AR0090,AR0100
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole -Annexe	240 D0045
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - L'habitat rural	064AD0077
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole -Annexe	064AE0071
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	064AE0119
Valloire-sur-Cisse	RP	Républicaine	064AE0147
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	064AE0148
Valloire-sur-Cisse	RE	Religieuse	064AE0147
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	064AD0017,064AD0014
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - L'habitat rural	AT0048
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - La longère	AT0062
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - La longère	AT0070
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BD0098
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Villa Xxème siècle	BD0733,BD0438
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Villa Xxème siècle	BD0204
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BD0424
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BD0611
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - L'habitat rural	BD0158
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Maison de ville	BD0168
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BD0373
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BD0376
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Villa Xxème siècle	BD0377
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BD0436
Valloire-sur-Cisse	RE	Religieuse	BD0359
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BD0620
Valloire-sur-Cisse	H	Hydraulique	BD0340

Commune	Typologie reportée au règlement graphique (et au règlement écrit)	Famille des typologies détaillée dans diagnostic du rapport de présentation	Référence cadastrale
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BD0627
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Maison de ville	BD0343
Valloire-sur-Cisse	A	Agricole - L'habitat rural	BD0302
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Villa Xxème siècle	BD0322
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BD0625
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BD0625
Valloire-sur-Cisse	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	BD0234
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	BE0326,BE0327
Valloire-sur-Cisse	U	Urbain - Maison de ville	BO0024,BO0107
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	BK0025
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	BK0025
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	BK0025
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	BK0072
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	BK0072
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	BK0025
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	240 C0116
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	240 C0072
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	240 A0131
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	240 A0129
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	240 A0130
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	240 A0129
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	064ZB0006
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	064ZB0006
Valloire-sur-Cisse	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	064ZB0006
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	064AA0005
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	064AA0005
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	064AA0005
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	064AA0005
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	064AA0005
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	064AA0005
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	AT0204
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	AT0204
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	AT0204
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	AT0204
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	AZ0181
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	AZ0162
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BD0617
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BD0626
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	AK0003
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	AK0115
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	AK0003
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	AK0002
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0195
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0067
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0084,BO0085
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0073
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0073
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0073
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0073
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0084
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0073
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0198,BO0197
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0196
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0090
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0091,BO0090
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	BO0196
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	064AD0006
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	064AD0002
Valloire-sur-Cisse	AR	Aristocratique	064AD0094,064AD0008
Valloire-sur-Cisse	Lco	Ligérien - Ferme à cour ouverte de Varenne	BM0147
Valloire-sur-Cisse	Lco	Ligérien - Ferme à cour ouverte de Varenne	BM0090,BM0145
Valloire-sur-Cisse	Lco	Ligérien - Ferme à cour ouverte de Varenne	BM0065
Valloire-sur-Cisse	Lco	Ligérien - Ferme à cour ouverte de Varenne	BM0068

Tableau des éléments de petit patrimoine

Commune	Eléments de petit patrimoine <i>(repérés par une étoile au document graphique)</i>	Référence cadastrale	X	Y
Valloire-sur-Cisse	pont	Domaine public	1,243882854	47,52263135
Valloire-sur-Cisse	piliers, porche	AT0199	1,237337573	47,53846181
Valloire-sur-Cisse	piliers, porche	BD0436	1,244147292	47,52198372
Valloire-sur-Cisse	piliers, porche	BD0098	1,244823691	47,52443223
Valloire-sur-Cisse	piliers, porche	BD0625	1,247760539	47,52270015
Valloire-sur-Cisse	monument aux morts	Domaine public	1,24950003	47,52341797
Valloire-sur-Cisse	monument aux morts	240 D0142	1,157689232	47,54358204
Valloire-sur-Cisse	lavoir	Domaine public	1,243602113	47,52347886
Valloire-sur-Cisse	lavoir	064AE0103	1,223890833	47,54229655
Valloire-sur-Cisse	lavoir	064AE0103	1,22373	47,54236097
Valloire-sur-Cisse	tourelle	AZ0062	1,252916796	47,53628436
Valloire-sur-Cisse	puits	240 D0287	1,157014423	47,54428916
Valloire-sur-Cisse	puits	BD0340	1,244880356	47,52123133
Valloire-sur-Cisse	puits	BD0627	1,245901186	47,52153468
Valloire-sur-Cisse	puits	240 C0115	1,18039436	47,55468474